

C.E.F.P.R. BILLET Franck

Echangeur d'Orbeil

63500 ISSOIRE

POUR LES PERMIS « C » OU/ET « CE » 2024

PIECES A FOURNIR à l'AUTO-ECOLE : CONSTITUTION DU DOSSIER NUMERIQUE DE DEMANDE EN PREFECTURE

Tout dossier incomplet ne sera pas pris en charge.

Vous ne devez pas passer votre code avant d'avoir fait enregistrer votre dossier par l'Auto-Ecole

ETAPE N° 1 : INSCRIPTION à l'Auto-Ecole

Nous vous demandons de bien vouloir nous transmettre au minimum **10 jours avant le début** de la formation **la totalité des pièces**. Votre Auto-Ecole se charge de votre inscription à l'examen sur ANTS.

⇒ Une adresse mail et un N° de téléphone portable

⇒ 1 planche de 3 photos Ephoto **AVEC 1 Code N° de photo numérique** par permis à faire chez un photographe ANTS

⇒ 1 photocopie de la carte d'identité ou du passeport en cours de validité recto/verso

⇒ 1 photocopie du permis de conduire recto/verso : vérifier la validité avant toute inscription



Lors de l'inscription venir avec votre permis de conduire et carte d'identité

⇒ 1 photocopies d'un justificatif de domicile : avis d'imposition ou factures EDF, eau, téléphone : validité moins de 6 mois (voir liste sur le site préfecture 63). Si vous êtes hébergé chez un tiers fournir en plus une attestation d'hébergement et venir avec **l'original** de la carte d'identité de l'hébergeant.

⇒ 1 photocopie de l'attestation JDC (Journée du Citoyen) (si vous avez moins de 25 ans à la date d'inscription)

⇒ 2 enveloppes 21.7 cm x 11 cm **affranchies** à 20 g

VISITE MEDICALE : La visite médicale doit être effectuée chez un médecin agréé de la préfecture du département de votre résidence sauf médecin traitant **Rapporter le feuillet visite médicale à l'Auto-Ecole.**

Etape 2 : Financement

- Avec votre compte **CPF** : Faites votre demande de devis sur votre espace Compte Formation 15 jours avant le début de formation souhaité. Nous fixerons ensemble des dates de formation. Vous devrez valider les différentes étapes.
- Avec votre **Entreprise** : Demande de prise en charge par votre OPCO faite par votre entreprise.
- Avec **VIVEA** (Milieu Agricole) : L'auto-Ecole effectue les démarches sur le site VIVEA. Vous devrez valider sur votre espace.
- A titre **personnel** : Le règlement total de la formation devra être effectué avant le passage à l'examen final. (Chèque – Espèces ou Virement)
-

Etape 3 : CODE

- La validité de votre dernier permis (**B – BE ou C**) doit être inférieure à 5 ans sinon vous devrez repasser l'épreuve du **code**, *sauf si la date de votre examen du code est de moins de 5 ans.*
Vous devez nous fournir une copie des résultats du code dès son obtention

Etape 4 : Formation

- Une fois votre dossier validé par ANTS et votre code de la route acquis, vous fixerez les rendez-vous aux **leçons** avec le moniteur.

Etape 5 : Résultat de l'Examen

- Vous devrez créer votre compte sur Rendez-vous Permis afin de récupérer votre **Certificat Provisoire**.

Etape 6 : PERMIS

- Vous enverrez par mail votre **Certificat Provisoire** afin que votre Auto-Ecole puisse faire la demande en ligne de votre permis définitif.

NOS HORAIRES

Cours : Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Le samedi matin sur rendez-vous uniquement

L'accueil Administratif est ouvert Du lundi au vendredi de 13h30 à 17h30

Centre d'Education et de Formation Professionnelle Routière BILLET Franck
S.A.R.L. Echangeur d'Orbeil – 63500 ISSOIRE. Tél : 04 73 89 46 04 – 06 87 86 50 11

Mail : contact@cefpr.fr

Agrément N°06/04099 du 25 octobre 2006

Enregistré sous le numéro : 83 63 03 828 63 (Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat)

Numéro de SIRET : 492 054 572 000 10 - APE : 741 J

Assurance « GAN » N° 061 646 670 - N° 061 647 954

